

Ils justifient les réformes par un souci d'économie, Mais pour sonder les redevables et leur faire dire ce qu'on veut entendre, de l'argent, il y en a !!!!!

Une consultation par mail a été lancée en mai 2019 auprès de 2 500 entreprises pour définir ce que devrait être un portail commun DGFIP, douane et URSSAF et déterminer les futurs services proposés, insistant sur les services en ligne des déclarations fiscales et sociales, les démarches communes : remboursements, délais de paiement, recours médiateur, corrections d'erreurs ... et les paiements fiscaux et sociaux ...

Selon le rapport Gardette, ce questionnaire en ligne a permis de faire ressortir un intérêt de principe fort pour un portail unifié : « En effet, les usagers espèrent un gain de temps, une simplification des démarches et des parcours grâce à un regroupement de l'information et des moyens de connexion. »

La Mission France Recouvrement, créée en septembre 2019, n'a pas chômé malgré le confinement, et continue depuis lors ce travail de destruction du recouvrement à la DGFIP, et l'harmonisation des procédures de recouvrement forcé se met en place, notamment par la généralisation des SATD....De même, le transfert de certaines taxes de la douane vers la DGFIP se poursuit.....

En septembre 2020, la privatisation des encaissements en numéraire, vendus à la Française des Jeux, est venu rajouter une inquiétude supplémentaire sur le recouvrement de l'impôt et des produits communaux, et sera bientôt suivie du choix d'un partenaire pour encaisser les versements des régisseurs.

Aujourd'hui nous apprenons que M. Gardette, reprenant une recette qui a bien marché, propose à plus de 8000 entreprises, un nouveau questionnaire : « Dans le cadre d'amélioration des services publics à destination des Travailleurs Indépendants, les Urssaf, les Impôts et les Douanes mènent une réflexion visant à simplifier vos démarches administratives en lien avec vos déclarations et paiements fiscaux, sociaux et douaniers. C'est pourquoi nous vous proposons de participer à un entretien d'environ 30 minutes à distance début janvier, pour mieux comprendre votre ressenti par rapport à ces démarches administratives actuellement, et la manière dont elles pourraient être améliorées et simplifiées. »

Et plus loin, on trouve :

« Pour vous remercier de votre participation, un dédommagement vous sera remis à l'issue de cet entretien (carte cadeau multi-enseignes de 20€). »

Certainement pour s'assurer une participation suffisante pour être crédibles.... Ou inciter les réponses à aller dans le sens souhaité !!!!

Au-delà de cette anecdote, nous tirons le signal d'alarme sur cette nouvelle étape du dépeçage de notre administration qui se profile. Ce n'est pas pour rien que cette fois-ci ils s'adressent exclusivement aux travailleurs indépendants ! A terme, tout le recouvrement, particuliers, professionnels et collectivités, se glissera par ce portail dans une agence privatisée.

Pour FO-DGFIP 19, pour assurer la survie de nos missions, de nos emplois, et du service public, il faut continuer à résister, et poursuivre notre combat pour le Retrait du NRP, de toutes les réformes destructrices et l'arrêt des suppressions d'emplois!